14 octobre 2022

Se mobiliser pour nos salaires et nos rémunérations : C'EST LÉGITIME ! LE 18 OCTOBRE 2022 AGISSONS !

La question du pouvoir d'achat ou plutôt du reste à vivre est un sujet prégnant dans notre pays.

L'inflation, l'augmentation des prix de l'énergie mettent nos fins de mois à rude épreuve.

Vivre dignement aujourd'hui est une épreuve de force du quotidien pour nombre d'entre nous : salariés du privé et du public.

Depuis des mois les personnels et les organisations syndicales portent ce sujet dans tous les lieux et les instances décisionnelles.

On ne veut plus des miettes !

Pour le moment, les réponses politiques sont en deçà des attentes : pas de revalorisation significative du Smic, 3,5 % d'augmentation de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires au 1er juillet après 10 ans de gel, 4 % pour les retraités.

Face à cela les profits se multiplient pour les multinationales et grandes entreprises de façon indécente ainsi que les cadeaux fiscaux comme le prouve une fois encore le Projet de Loi de Finances 2023.

En réponse à cette situation, les mobilisations et les grèves se multiplient dans de très nombreux secteurs d'activité, et la seule réponse du gouvernement est de tenter de diviser celles et ceux qui agissent pour obtenir satisfaction et celles et ceux qui en seraient les otages tout en s'attaquant au droit de grève.

Solidaires Finances Publiques condamne ces décisions antisociales et cette tentative d'intimidation et de division de la classe salariale.

Répartir les richesses : une urgence !

Pour Solidaires Finances Publiques face aux inégalités croissantes, vivre dignement est tout à fait possible, il faut pour cela répartir les richesses en augmentant les salaires et en repensant un système fiscal plus juste. De l'argent il y en a : les super profits établis ces derniers mois par les multinationales le prouvent et le « gavage » des actionnaires est un pur scandale.

À la DGFiP comme ailleurs la question de la rémunération est une préoccupation majeure, lors du comité de suivi sur la reconnaissance des personnels du 9 novembre 2022 Solidaires Finances Publiques revendiquera à nouveau :

- une augmentation mensuelle substantielle pour toutes et tous de l'IMT (Indemnité Mensuelle de Technicité),
- l'attribution de 40 points supplémentaires d'ACF (Allocation Complémentaire de Fonction), soit 2 202 € par an (183,50 €/mois) à l'ensemble des personnels de la DGFiP,
- l'augmentation régulière et substantielle de la valeur du point d'ACF,
- la revalorisation de l'ensemble des frais engagés par les personnels dans l'exercice de leurs missions et de leur formation.

Mais il est certain que rien ne sera obtenu sans la mobilisation des personnels

Il y a urgence à répondre à la question des salaires, des rémunérations, des pensions et retraites.

ALORS CE 18 OCTOBRE 2022 AGISSONS PAR LA MOBILISATION SOUS TOUTES SES FORMES POUVANT ALLER JUSQU'À LA GRÈVE.